

Le Gouvernement canadien, appréciant hautement l'oeuvre du Haut-Commissaire, s'est toujours efforcé de fournir une contribution généreuse aux programmes de celui-ci; il a été membre du Comité exécutif et il a accueilli, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, plus de 300,000 réfugiés. Rien que depuis l'Année mondiale du réfugié, il a admis plus de 9,000 personnes, dont plus de 4,000 en vertu de programmes spéciaux conçus pour les réfugiés et faisant abstraction des normes qui régissent habituellement l'admission au Canada.

Sur ces 4,000 réfugiés, plus de 1,800 venaient d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne; 1,200 étaient pris en charge par divers groupes en vertu des dispositions qui au Canada permettent aux organismes privés de servir de répondants pour l'admission de réfugiés; 300 réfugiés tuberculeux, accompagnés de 500 personnes à charge, ont été admis et soignés dans des hôpitaux canadiens. Il y avait également 200 à 300 réfugiés chinois de Hong-Kong, 200 personnes dépourvues de nationalité et venant de Grèce et du Moyen-Orient, ainsi qu'un petit nombre de personnes désavantagées, admises en vertu d'un programme spécial inauguré en 1962.

Les changements qui surviennent dans le monde créent de nouveaux problèmes. Le Gouvernement canadien reçoit continuellement des demandes émanant de réfugiés et il est toujours prêt à faire son possible pour offrir à ces personnes la chance de mener une vie nouvelle au Canada. Les suggestions et les recommandations que lui ont fournies à cet égard le Haut-Commissaire et son personnel ont toujours été étudiées avec soin et sympathie.

Il est à déplorer que dans une époque comme la nôtre le problème des réfugiés existe de manière permanente. La liquidation de ce problème est une tâche ardue et ingrate, qui exige beaucoup de temps et revêt une extraordinaire complexité.